

# Fiche Signalétique

Date d'émission 14-avr.-2014

Date de révision 14-avr.-2014

Version 8.01

## 1. Identification du produit et de la société

Nom du produit 4182 INTER-BOND ADHESION PROMOTER

Code du produit 4182

Type de produit Aérosol extrêmement inflammable

Utilisation recommandée adhesion promotor

### Fournisseur:

International Epoxies & Sealers  
P.O. Box 185  
San Antonio, FL 33576

Téléphone en cas d'urgence chimique INFOTRAC 1-352-323-3500 (International)  
1-800-535-5053 (North America)

Numéro de téléphone d'appel d'urgence INTERNATIONAL EPOXIES & SEALERS 1-800-451-7206

## 2. Identification des dangers

**DANGER**

### Aperçu des premiers secours

Aérosol extrêmement inflammable

Contenus sous pression

Irritant pour les voies respiratoires

Irritant pour la peau

Irritant pour les yeux

Intentional misuse by deliberately concentrating and inhaling contents may be harmful or fatal

Aspect Hazy

État physique aérosol

Odeur Solvant

Statut réglementaire selon OSHA Ce produit est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses d'OSHA (29 CFR 1910.1200)

### Effets potentiels sur la santé

Voies majeures d'exposition Contact avec les yeux. Contact avec la peau. Inhalation.

### Toxicité aiguë

Yeux

Irritant pour les yeux.

Peau

Irritant pour la peau. Le contact prolongé avec la peau peut enlever la graisse de la peau et provoquer une dermatose. Peut provoquer des gelures.

Inhalation

Irritant pour les voies respiratoires. Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Les symptômes d'une exposition excessive sont: étourdissements, maux de tête, lassitude, nausées, inconscience, arrêt de la respiration.

Ingestion

Pas une voie d'exposition attendue. Peut être aspiré en cas d'ingestion. L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

Effets chroniques Peut causer des effets indésirables au niveau du foie.

**Conditions médicales aggravées** Système nerveux central. Troubles visuels pré-existant. Troubles rénaux. Troubles hépatiques. Troubles cutanés. Troubles respiratoires.

**Interactions avec d'autres produits chimiques** La consommation d'alcool peut augmenter les effets toxiques

**Danger pour l'environnement** Voir la section 12 pour d'autres informations écologiques

### 3. Composition/Information sur les composants

This product is considered hazardous by the OSHA Hazard Communication Standard (29 CFR 1910.1200).

Nom Chimique	No. CAS	% en poids
TOLUENE	108-88-3	50-55
PROPANE/ISOBUTANE/N-BUTANE	68476-86-8	20-25
2-BUTANONE	78-93-3	15-20
METHYL ACETATE	79-20-9	5-10
ACETONE	67-64-1	1-5

### 4. Premiers soins

**Conseils généraux** Montrer cette fiche technique signalétique au médecin en consultation.

**Contact avec les yeux** Rincer immédiatement à grande eau. Après avoir rincé une première fois, enlever toute lentille de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes.

**Contact avec la peau** Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

**Inhalation** Amener la victime à l'air libre. En cas de troubles respiratoires, donner de l'oxygène. En cas d'arrêt de la respiration, administrer une respiration artificielle.

**Ingestion** NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement médecin.

**Avis aux médecins** Traiter de façon symptomatique.

### 5. Mesures de lutte contre l'incendie

**Indice d'inflammabilité** Aérosol extrêmement inflammable.

**Point d'éclair** -141 °F / -96.4 °C

**Méthode** Based on propellant

**Moyen d'extinction approprié** Mousse. Poudre chimique d'extinction. Mousse résistant à l'alcool. Bioxyde de carbone (CO2).

**Produits de combustion dangereux** Oxydes de carbone.

**Données sur les risques d'explosion**

**Sensibilité à une décharge statique** No.

**Dangers spécifiques provenant de la substance chimique** Containers can build up pressure if exposed to heat (fire). Keep containers and surrounding areas cool with water spray.

**Équipement de protection et précautions pour les pompiers** Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection.

<b>NFPA</b>	Danger pour la santé 2	Inflammabilité 4	Stabilité 0	<b>Dangers physico-chimiques - Personal protection B</b>
<b>HMIS</b>	Danger pour la santé 2*	Inflammabilité 4	Danger physique 1	

## 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

<b>Précautions individuelles</b>	Assurer une ventilation adéquate. Équipement de protection individuelle, voir la section 8.
<b>Déversements -Précautions pour la protection de l'environnement</b>	Attention aux vapeurs qui s'accumulent pour former des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones en contrebas.
<b>Méthodes de confinement</b>	Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.
<b>Méthodes de nettoyage</b>	Utilisez un matériau non combustible comme le vermiculite, du sable ou de la terre pour absorber le produit et mettez-le dans un conteneur pour une élimination ultérieure.

## 7. Manipulation et entreposage

<b>Conseils pour une manipulation sans danger</b>	Éviter le contact avec les yeux. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Contenus sous pression. Ne pas trouser ou incinérer les cannettes. Ne pas enfoncer une épingle ou un autre objet coupant dans l'ouverture qui se trouve sur le dessus de la cannette.
<b>Mesures techniques/conditions d'entreposage</b>	Conserver hors de la portée des enfants. Incompatible avec les oxydants.
<b>Aerosol Level</b>	3

## 8. Mesures de contrôle de l'exposition/protection individuelle

### Directives au sujet de l'exposition

Nom Chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
TOLUENE 108-88-3	TWA: 20 ppm	TWA: 200 ppm (vacated) TWA: 100 ppm (vacated) TWA: 375 mg/m <sup>3</sup> (vacated) STEL: 150 ppm (vacated) STEL: 560 mg/m <sup>3</sup> Ceiling: 300 ppm	IDLH: 500 ppm TWA: 100 ppm TWA: 375 mg/m <sup>3</sup> STEL: 150 ppm STEL: 560 mg/m <sup>3</sup>
PROPANE/ISOBUTANE/N-BUTANE 68476-86-8	-		
2-BUTANONE 78-93-3	STEL: 300 ppm TWA: 200 ppm	TWA: 200 ppm TWA: 590 mg/m <sup>3</sup> (vacated) TWA: 200 ppm (vacated) TWA: 590 mg/m <sup>3</sup> (vacated) STEL: 300 ppm (vacated) STEL: 885 mg/m <sup>3</sup>	IDLH: 3000 ppm TWA: 200 ppm TWA: 590 mg/m <sup>3</sup> STEL: 300 ppm STEL: 885 mg/m <sup>3</sup>
METHYL ACETATE 79-20-9	STEL: 250 ppm TWA: 200 ppm	TWA: 200 ppm TWA: 610 mg/m <sup>3</sup> (vacated) TWA: 200 ppm (vacated) TWA: 610 mg/m <sup>3</sup> (vacated) STEL: 250 ppm (vacated) STEL: 760 mg/m <sup>3</sup>	IDLH: 3100 ppm TWA: 200 ppm TWA: 610 mg/m <sup>3</sup> STEL: 250 ppm STEL: 760 mg/m <sup>3</sup>
ACETONE 67-64-1	STEL: 750 ppm TWA: 500 ppm	TWA: 1000 ppm TWA: 2400 mg/m <sup>3</sup> (vacated) TWA: 750 ppm (vacated) TWA: 1800 mg/m <sup>3</sup> (vacated) STEL: 2400 mg/m <sup>3</sup> The acetone STEL does not apply to the cellulose acetate fiber industry. It is in effect for all other sectors (vacated) STEL: 1000 ppm	IDLH: 2500 ppm TWA: 250 ppm TWA: 590 mg/m <sup>3</sup>

XYLENE 1330-20-7	STEL: 150 ppm TWA: 100 ppm	TWA: 100 ppm TWA: 435 mg/m <sup>3</sup> (vacated) TWA: 100 ppm (vacated) TWA: 435 mg/m <sup>3</sup> (vacated) STEL: 150 ppm (vacated) STEL: 655 mg/m <sup>3</sup>	
ETHYL BENZENE 100-41-4	TWA: 20 ppm	TWA: 100 ppm TWA: 435 mg/m <sup>3</sup> (vacated) TWA: 100 ppm (vacated) TWA: 435 mg/m <sup>3</sup> (vacated) STEL: 125 ppm (vacated) STEL: 545 mg/m <sup>3</sup>	IDLH: 800 ppm TWA: 100 ppm TWA: 435 mg/m <sup>3</sup> STEL: 125 ppm STEL: 545 mg/m <sup>3</sup>

**Autres directives relatives à l'exposition**

Vacated limits revoked by the Court of Appeals decision in AFL-CIO v. OSHA, 965 F.2d 962 (11th Cir., 1992).

**Mesures d'ordre technique**

Assurer une ventilation adéquate.

**Équipement de protection individuelle****Protection du visage/des yeux**

Lunettes de sécurité avec protections latérales.

**Protection de la peau et du corps**

Wear impervious protective clothing, including boots, gloves, lab coat, apron or coveralls, as appropriate, to prevent skin contact.

**Protection respiratoire**

En cas de dépassement des limites d'exposition ou en cas d'irritation, des dispositifs de protection respiratoire approuvés par NIOSH/MSHA doivent être utilisés.

**Mesures d'hygiène**

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Pratiques générales d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver les mains et le visage avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

<b>État physique</b>	aérosol	<b>Aspect</b>	Hazy
<b>Odeur</b>	Solvant	<b>Couleur</b>	Light Amber

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Methods</u>
pH	sans objet	
Point/intervalle d'ébullition		Pas d'information disponible
Point d'éclair	-96.4 °C / -141 °F	Based on propellant
Limites d'inflammabilité dans l'air		donnée non disponible
limite d'inflammabilité supérieure		
limite d'inflammabilité inférieure		
Pression de vapeur		Not Determined
Densité gazeuse		Plus lourd que l'air
Densité	0.896	Pas d'information disponible
Solubilité dans l'eau		Pas d'information disponible
Viscosité, cinématique		Pas d'information disponible

**AUTRES INFORMATIONS**

Teneur (%) en COV (composés organiques volatils)	85.35
MIR Value	2.48

## 10. Stabilité et réactivité

<b>Stabilité</b>	Stable dans les conditions recommandées de stockage.
<b>Produits incompatibles</b>	Oxydants forts.

<b>Conditions à éviter</b>	Oxydants forts. Bases fortes.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Oxydes de carbone. émanations.
<b>Réactions dangereuses</b>	Pas d'information disponible.
<b>Polymérisation dangereuse</b>	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

## 11. Informations toxicologiques

### Toxicité aiguë

**Informations sur le produit** Causes skin, eye and respiratory tract irritation. Peut être nocif par ingestion.

### Informations sur les composants

Nom Chimique	DL50 orale	DL50 épidermique	CL50 par inhalation
TOLUENE	= 636 mg/kg ( Rat )	= 8390 mg/kg ( Rabbit )	12.5 mg/L ( Rat ) 4 h
PROPANE/ISOBUTANE/N-BUTANE	-		
2-BUTANONE			23500 mg/m <sup>3</sup> ( Rat ) 8 h
METHYL ACETATE	> 5000 mg/kg ( Rat )	> 5 g/kg ( Rabbit )	16000 ppm ( Rat ) 4 h
ACETONE			50100 mg/m <sup>3</sup> ( Rat ) 8 h

### Toxicité chronique

**Toxicité chronique** Peut causer des effets indésirables au niveau du foie.

**Cancérogénicité** Le tableau ci dessous indique le classement en tant que substance cancérigène ou non du produit par chaque agence.

Nom Chimique	ACGIH	IARC	NTP	OSHA
TOLUENE		Group 3		

**ACGIH : (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)**

A3 – Canérogène chez l'animal

**CIRC: (Agence internationale de Recherche sur le cancer)**

Groupe 2B – Possiblement cancérigène chez l'Homme

Group 3 - Not Classifiable as to Carcinogenicity in Humans

**OSHA : (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle (Occupational Safety & Health Administration))**

X - Présent

**Effets sur l'organe-cible** Système nerveux central. Yeux. Reins. Foie. Appareil respiratoire. Peau.

## 12. Informations écologiques

### Écotoxicité

L'impact sur l'environnement de ce produit n'a pas été complètement étudié.

## 13. Considérations relatives à l'élimination

**Méthodes d'élimination** Ce matériau, sous la forme proposée, est un déchet dangereux selon les règlements fédéraux (40 CFR 261).

**Emballages contaminés** Ne pas réutiliser des récipients vides.

## 14. Informations relatives au transport

<b>DOT Ground</b>	CONSUMER COMMODITY ORM-D or LIMITED QUANTITY
<b>IATA</b>	UN1950, AEROSOLS, FLAMMABLE, 2.1, LTD. QTY.
<b>IMDG</b>	UN1950, AEROSOLS, 2.1, LTD. QTY.

### 15. Informations réglementaires

#### Inventaires internationales

TSCA	-
DSL/NDSL	-
EINECS/ELINCS	-
ENCS	-
Chine	-
KECL	-
PICCS	-
AICS	-

Nom Chimique	TSCA	DSL/NDSL	EINECS/ELI NCS	ENCS	Chine	KECL	PICCS	AICS
TOLUENE	X	X	X	X	X	X	X	X
PROPANE/ISOBUT ANE/N-BUTANE	X	X	X	Non inscrit	X	X	X	X
2-BUTANONE	X	X	X	X	X	X	X	X
METHYL ACETATE	X	X	X	X	X	X	X	X
ACETONE	X	X	X	X	X	X	X	X

TSCA - États-Unis - Article 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES – liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

CHINA - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques

#### Réglementations fédérales des Etats-Unis

##### **SARA 313**

Section 313 du Titre III du « Superfund Amendments and Reauthorization Act » de 1986 (SARA). Ce produit contient un produit ou des produits chimiques qui sont soumis aux exigences de rapport du « Act and Title 40n » du Code de règlements fédéraux, Partie 37

Nom Chimique	SARA 313 - valeurs du seuil %
TOLUENE	1.0
ETHYL BENZENE	0.1

#### SARA 311/312 Catégories de dangers

Risque aigu pour la santé	oui
Risque chronique pour la santé	oui
Risque d'incendie	oui
Risque d'échappement soudain de la pression	No

Danger de réaction

No

**Réglementations des Etats****Proposition 65 de la Californie**

Ce produit contient les substances suivantes qui sont incluses dans la proposition 65:

Nom Chimique	Prop. 65 de la Californie
TOLUENE	Developmental Female Reproductive
ETHYL BENZENE	Carcinogen

**Règlement d'état sur le droit à l'information aux États-Unis**

Nom Chimique	Massachusetts	New Jersey	Pennsylvanie	Illinois	Rhode Island
TOLUENE	X	X	X	X	
2-BUTANONE	X	X	X	X	
METHYL ACETATE	X	X	X		
ACETONE	X	X	X		
XYLENE	X	X	X	X	
ETHYL BENZENE	X	X	X	X	

**Règlements internationaux**

Nom Chimique	État cancérogène	Limites d'exposition
TOLUENE		Mexico: TWA 50 ppm Mexico: TWA 188 mg/m <sup>3</sup>
2-BUTANONE		Mexico: TWA 200 ppm Mexico: TWA 590 mg/m <sup>3</sup> Mexico: STEL 300 ppm Mexico: STEL 885 mg/m <sup>3</sup>
METHYL ACETATE		Mexico: TWA 200 ppm Mexico: TWA 610 mg/m <sup>3</sup> Mexico: STEL 250 ppm Mexico: STEL 760 mg/m <sup>3</sup>
ACETONE		Mexico: TWA 1000 ppm Mexico: TWA 2400 mg/m <sup>3</sup> Mexico: STEL 1260 ppm Mexico: STEL 3000 mg/m <sup>3</sup>

**Canada**

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du règlement sur les produits contrôlés (RPC) et la fiche signalétique contient tous les renseignements requis par le RPC.

**Classe de dangers du SIMDUT**

A Gaz comprimés  
B5 Aérosol inflammable  
D2B Matériaux toxiques

**16. Autres informations**

---

**Préparé par** International Epoxies & Sealers  
P.O. Box 185  
San Antonio, FL 33576

**Date d'émission** 14-avr.-2014

**Date de révision** 14-avr.-2014

**Note sur la révision** Pas d'information disponible.

**Clause de non-responsabilité**

Les renseignements fournis dans cette fiche signalétique sont exacts selon nos connaissances, nos renseignements et notre opinion à la date de sa publication. Les renseignements donnés sont conçus seulement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés seulement au produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, sauf si spécifié dans le texte.

**End of Material Safety Data Sheet**